

# LE CABINET DENTAIRE : UN LIEU SÛR ET ESSENTIEL POUR VOTRE SANTÉ

## LES DENTISTES EXPERTS DE L'UFSBD VOUS INFORMENT ET VOUS CONSEILLENT

### 1. Le cabinet dentaire est un lieu sûr

Les chirurgiens-dentistes sont des professionnels de santé habitués à appliquer, chaque jour, des mesures strictes d'hygiène et d'asepsie au sein de leurs cabinets dentaires.

Des mesures complémentaires seront mises en place pour faire face à la crise pandémique que nous vivons, parmi lesquelles :

→ **Pour l'équipe soignante, un équipement renforcé :**

- Port d'équipements de protection supplémentaires.

→ **Pour vous, patients, des recommandations spécifiques au sein du cabinet :**

- prendre rendez-vous par téléphone ou par mail (uniquement).
- munissez-vous de « l'attestation de déplacement dérogatoire », en cochant la case « consultations, examens et soins ne pouvant être assurés à distance et l'achat de médicaments ».
- venir seul, et juste avant l'heure, à votre rendez-vous.
- porter votre masque jusqu'à l'entrée en salle de soins (son port est obligatoire dans le reste du cabinet).
- vous désinfecter les mains avec du gel hydroalcoolique, dès votre arrivée.
- respecter les gestes barrières et la distanciation sociale y compris au sein du cabinet.

**Notre priorité en tant que professionnel de santé : Vous assurer une prise en charge en toute sécurité**

### 2. Les soins dentaires sont essentiels à votre santé

Soyez-en convaincus : négliger votre santé bucco-dentaire, c'est risquer d'aggraver certaines pathologies chroniques et d'altérer votre santé globale :

- Déséquilibre de la glycémie pour les diabétiques.
- Aggravation des maladies cardio-vasculaires.
- Augmentation des risques d'Accidents Vasculaires Cérébraux.
- Risque d'accouchement prématuré pour les femmes enceintes.
- Report d'interventions chirurgicales en particulier de prothèses orthopédiques.

Il est essentiel d'éviter la rupture de soins pour ne pas aggraver une pathologie existante et entraîner des soins plus lourds à réaliser par la suite.

Alors, n'interrompez pas votre traitement et pensez à prendre rendez-vous pour votre consultation annuelle de contrôle, contactez votre chirurgien-dentiste pour reprendre votre traitement en cours et ainsi préserver votre capital bucco-dentaire.

Si vous n'avez pas de soins particuliers à réaliser, n'oubliez pas votre rendez-vous annuel chez votre chirurgien-dentiste traitant !

### De nouveaux gestes barrières à intégrer dans votre hygiène bucco-dentaire quotidienne

- **Avant tout, lavez-vous les mains avant de brosser vos dents.** Ne touchez jamais votre bouche, votre brosse à dents, les brossettes ou le fil dentaire avant d'avoir lavé vos mains au savon ou d'avoir réalisé une friction avec une solution hydroalcoolique.
- **Si vous avez été infecté par le Covid 19, jetez votre brosse à dents** pour ne pas risquer une recontamination. Pour les brosses électriques, remplacez simplement la tête.
- **Après le brossage, rincez toujours votre brosse à l'eau ou à l'aide d'un bain de bouche antiseptique.** Rangez votre brosse à la verticale, tête en haut, pour lui permettre de sécher avant le prochain brossage.
- **Évitez de ranger les brosses à dents de la famille trop proches les unes des autres** afin d'éviter qu'elles ne se contaminent, particulièrement si vous avez été exposé au virus ou avez été malade.
- Et bien sûr **ne partagez jamais votre brosse à dents.**